



Badge aeropotuaire, modalités et renseignements

Par Visiteur

Bonjour

je travaille air france nice depuis 1979 , je suis en attente de renouvellement de badge aupres de la paf qui m a signale que mon dossier devais passe devant une commission et que c est la police qui doit donnais l accord favorable.

je pense que cela provient qu en avril 2008 j ai eu une suspension de permis d une duree de 2 mois et 15 jours a titre de peine complementaire et une amende delictuelle de 1000 euro a titre principale et un retrait de six points.

depuis cette date je n ai commis aucune autre infraction .

mon amende resulte d un controle routier avec taux d alcoolemie et refus d obtemperer.

je signale qu auparavant je n ai eu aucun souci avec l ordre national et que mon badge a toujours ete renouveau.

la paf m a tout de meme indique que normalement il n y aura pas de souci , du fait que je n ai pas d antecedent.

merci de votre reponse qui j espere pourra m aider.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

la paf m a tout de meme indique que normalement il n y aura pas de souci , du fait que je n ai pas d antecedent.

Je pense également que cela ne devrait pas poser de problème puisque vous avez accompli votre peine et que depuis vous n'avez pas commis d'autre infraction.

Cordialement